

République Française
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes



Commune de
THUN-SAINT-AMAND

DEL N° D002/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mars 2025

Date de convocation :
12/03/2025

Date d'affichage :
12/03/2025

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	10
Pouvoirs :	2
Votants :	12
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2025 le 21 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE-Michel
GÉNOS-Cathy	VINCKIER Annick	CORREA-Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :		
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme COLLINET Patricia à Mme BÉNIT Marie-Agnès, M. COURTECUISSÉ Charles à Mme GARCIA ALVAREZ Christiane		
Absent(es) excusé(es) :		
Excusé(s) : Mme GENOS Cathy		
Absent(es) non excusé(es) :		
Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
Secrétaire de séance :		
Mme MARIE Emilie		

Objet : INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES A MONSIEUR LE MAIRE, ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-1 et L2122-1,
Vu la délibération N° 043/2023 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2023 portant modification des délégations consenties par le conseil municipal prévu à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,
Vu les décisions prises depuis le dernier conseil,

Monsieur le Maire,

Informe :

- **Qu'en** vertu de la délibération de la délibération prise lors de la séance du 29 septembre 2023, il doit informer le conseil des décisions prises dans le cadre de cette délibération.

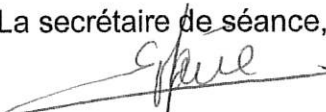
Donne connaissance des décisions suivantes :

Date de la décision	Nature
D001/2025	Fixation des tarifs de l'accueil collectif de mineurs – Hiver 2025
D002/2025	Fixation des tarifs de l'accueil collectif de mineurs – Printemps 2025
D003/2025	Fixation des tarifs de l'accueil collectif de mineurs – Juillet 2025
D004/2025	<p>Demande de subvention pour la rénovation extérieure du site municipal : Mairie, Maison des Associations, Ateliers Municipaux</p> <p>Montant des travaux : 62 500,00 € H.T. – 75 000,00 € T.T.C.</p> <p><u>Demande de subvention :</u></p> <p>Le Département du Nord dans le cadre du dispositif d'Aide aux Villages et Bourgs pour un montant forfaitaire de 31 250,00 € conformément à la notice de présentation ;</p> <p>La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre de la mise en place de fonds de concours aux communes membres sur la période 2021-2027 pour le financement d'équipements structurants pour un montant de 15 723,50 € conformément au dispositif du fonds de concours.</p>
D005/2025	<p>Demande de subvention pour le remplacement du système de Chauffage de la Salle des fêtes Jean STABLINSKI</p> <p>Montant des travaux : 11 000,00 € H.T. – 13 200,00 € T.T.C.</p> <p><u>Demande de subvention :</u></p> <p>Le Département du Nord dans le cadre du dispositif d'Aide aux Villages et Bourgs Energie pour un montant forfaitaire de 5 500,00 € conformément à la notice de présentation</p>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, a pris connaissance des décisions reprises ci-dessus.

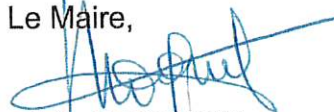
Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,


Emilie MARIE



Le Maire,


J.N. BROQUET

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL0022025
Objet : DEL002/2025 : INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES A MONSIEUR LE MAIRE, ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique : 059-215905944-20250321-DEL0022025-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20250321-DEL0022025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0022025.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20250321-DEL0022025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	732.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 mars 2025 à 15h11min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 mars 2025 à 15h11min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 mars 2025 à 15h11min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 mars 2025 à 15h11min52s	Reçu par le MI le 2025-03-25